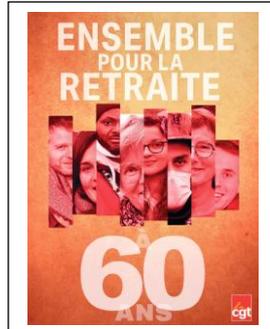




**APRES LE 19, ON CONTINUE ET
ON AMPLIFIE LE 31 JANVIER 2023**



RÉFORME DES RETRAITES :

SEULS LE GOUVERNEMENT ET LE MEDEF EN VEULENT !

Les français disent : NON, NON et NON

Le 19 janvier, nous étions 2 millions de manifestants dans toute la France, dont plus de 15000 en Avignon. Le projet de réforme des retraites du gouvernement est rejeté par 80% de la population et 93% des actifs.

La mobilisation est là : il faut l'amplifier !

Unis et déterminés, nous les ferons reculer !

La CGT REVENDIQUE :

- Le retour à un départ à 60 ans.
- Une pension minimum au niveau du SMIC à 2000 euros.
- La prise en compte des années d'étude dans le calcul.
- L'indexation des pensions sur les salaires.
- La reconnaissance de la pénibilité des métiers de la Santé et de l'Action Sociale (public comme privé) avec une bonification de 4 trimestres tous les 10 ans permettant un départ à 55 ans avec une retraite à taux plein.

COMMENT LE FINANCER ?

- Fin des exonérations de cotisations sociales (plus de 90 milliards par an « offerts » au patronat).
- Hausse du taux de cotisations modulées suivant la plus-value réalisée par l'entreprise.
- Hausse des salaires.
- L'égalité professionnelle femmes-hommes : la simple égalité des salaires créerait 5.5 milliards d'euros de cotisations supplémentaires.
- Taxer les revenus du capital : les entreprises du Cac 40 ont reversé plus de 80 milliards d'euros aux actionnaires en 2022. Un record !

Syndicat CGT du CHM :

04.90.03.90.73 Mail :

cgt.montfavet@gmail.com

Facebook : Cgt Montfavet

Site : www.cgtmontfavet.fr

MODALITÉS LOCALES de la GRÈVE du 31 Janvier 2023 :

- 5H45 : Tractage
- 9H : Prise de parole devant le bureau des entrées du CHM
- 10H30 : Manifestation à partir de l'esplanade du Pont Saint Bénézet

DOSSIER

**Ensemble pour
la retraite
à 60 ans**





MARDI 31 JANVIER 2023

5H40 tractage

9H prise de parole devant le bureau des entrées

10H30 MANIFESTATION DE L'ESPLANADE

DU PONT SAINT BENEZET - AVIGNON

Le préavis de grève spécifique de la Fédération Santé et de l'Action Sociale est valable pour l'ensemble des personnels médicaux et non médicaux du CH Montfavet.

PÉTITION UNITAIRE

RETRAITES : NON A CETTE RÉFORME INJUSTE ET BRUTALE !

Le gouvernement a annoncé le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation.

Cette mesure est injustifiée : le rapport du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) l'indique clairement, le système de retraites n'est pas en danger. Il n'y a aucune urgence financière.

Cette réforme va frapper de plein fouet l'ensemble des travailleurs, et plus particulièrement ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population, et ceux dont la pénibilité des métiers n'est pas ou plus reconnue, comme pour certains agents hospitaliers !

Elle va aggraver la précarité de ceux n'étant déjà plus en emploi avant leur retraite (au CHM, nombreux sont ceux en arrêt longue maladie ou encore ne pouvant pas finir leur carrière, mis d'office en disponibilité pour raison médicale ayant été cassé par le travail et le manque de prévention!!!), et renforcer les inégalités femmes-hommes.

Ce projet gouvernemental n'a rien d'une nécessité économique, c'est le choix de l'injustice et de la régression sociale.

Renforcer notre système de retraites nécessite en revanche des mesures de progrès et de partage des richesses.

SIGNEZ LA PÉTITION !

PÉTITION

**Non à cette réforme
injuste et brutale !**

